

34 rue Général
Delestraint
01000 BOURG-EN-BRESSE
tél. : 04 74 21 11 31

01
Ain
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement de l'Ain

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PATRIMOINE DES PAYS DE L'AIN

20 NOVEMBRE 2021 - BELLEY

CONSEIL

ARCHITECTURE

URBANISME

ENVIRONNEMENT





Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) **encourage la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages.**

Le CAUE est un organisme investi d'une **mission d'intérêt public**, né de la **loi sur l'architecture du 3 janvier 1977**.

Le CAUE est créé à initiative du conseil départemental de l'Ain et présidé par un élu départemental (Clotilde FOURNIER)

L'architecture est une expression de la culture

« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnement, le respect des paysages naturels et urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. »

Loi sur l'architecture de 1977 art. 1

« Le C.A.U.E. a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. »

Loi sur l'architecture de 1977 art. 7

Les missions définies par la loi de 1977

>> Aide à la décision et accompagnement des communes

Diagnostics territoriaux et analyse de territoire

Suivi des documents d'urbanisme

Aide au services instructeurs du droit des sols

Accompagnement de revitalisation des centres-bourg

Inventaires patrimoniaux

Pré-programmation

>>Le conseil aux particuliers

Ouvert à tous et gratuit

>>La formation

Pour les professionnels et élus

>> Les actions culturelles la sensibilisation et l'information

Expositions, expositions, parcours de visite

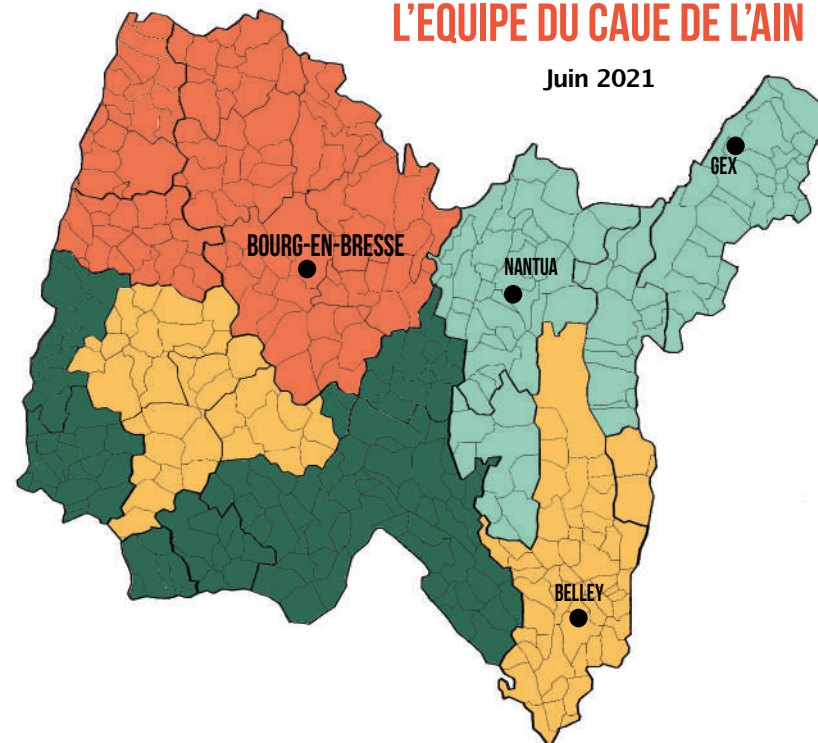


Baptiste MEYRONNEINC

Directeur du CAUE
Ingénieur - Architecte

L'ÉQUIPE DU CAUE DE L'AIN

Juin 2021



Les chargés d'études territoriaux

Nord Val-de-Saône / Bresse



112 communes
3 intercommunalités
CA Bassin de Bourg-en-Bresse
CC Bresse et Saône
CC de la Veyle

Sandrine HOUDIN, architecte-conseillère

Dombes / Sud Bugey



82 communes
3 communautés de communes
CC Dombes,
CC Bugey Sud,
CC Usse et Rhône

Anne SELVA, architecte-conseillère

PÔLE CONSEILS ET TERRITOIRE

Nord Bugey / Pays de Gex



81 communes
3 intercommunalités
CA Haut-Bugey,
CC Pays Bellegardien,
CA du Pays de Gex

Matthieu VIGUIÉ, architecte-conseiller

Sud Val de Saône/Côtière/Plaine de l'Ain



116 communes
6 communautés de communes
CC Val de Saône-Centre
CC Dombes Saône Vallée
CC Miribel-Plateau
CC Côtière-Montluel
CC Plaine de l'Ain
CC Rives de l'Ain - Pays de Cerdon

Bruno SAVI, architecte-conseiller

Les chargés d'études thématiques

En appui aux chargés d'étude territoriaux sur l'ensemble du département



Patrimoine - Centre bourg
Bâtiments remarquables
Information-Sensibilisation
Fiches-conseil grand public

Sylvain PONS, architecte-conseiller



Conseil aux particuliers
en appui sur l'ensemble du département
Sensibilisation
Jeune public / scolaires

Lucas MAIZERAY, architecte-conseiller



Paysage - Environnement
Formation - Sensibilisation
Publics Collectivités / Professionnels

Lorène JOCTEUR, paysagiste-conseillère



Paysage - Environnement
Sensibilisation
Jeune public / scolaires

Agathe MERIAUX, paysagiste-conseillère

PÔLE FORMATION ET SENSIBILISATION

L'équipe support

34 rue Général Delestraint
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél : 04 74 21 11 31
contact@caue-ain.com

www.caue01.org

Secrétaire-comptable
Référénte Ressources Humaines



Marie-Noëlle GUICHARDON

Chargée de communication
Référénte Evènementiel



Nathalie GRANGE

Chargée de documentation
Référénte formation



Nathalie LEQUY

PÔLE DIFFUSION ET VALORISATION

LE CAUE DE L'AIN ET SES PARTENAIRES

LE CAUE intervient aux côtés des collectivités et des particuliers mais aussi auprès de **tous les partenaires** dans le domaine du patrimoine, pour **des avis, conseils et analyse préalable** :

- en appui du **service patrimoine culturel du Conseil Départemental de l'Ain**

- en appui des **services de l'Etat** : DDT de l'Ain, UDAP de l'Ain (**architecte des bâtiments de France**) commission de la nature, des sites et paysages, etc.

- en **partenariat avec des associations de défense du patrimoine** pour :

valoriser leur travail (pré-inventaires des richesses patrimoniales des cantons de l'Ain, recensement, histoires locales, etc.)

et les **accompagner dans leur travail au quotidien** : actions en partenariat (visites, expositions, etc.), avis techniques sur dossiers à subventionner, etc. (PPA, Fondation du patrimoine, Sauvegarde de l'art français, VMF, DH, etc.)



Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain

VALEURS ET POSTURE

>> INDEPENDANCE / OBJECTIVITE

analyse et lecture critique du territoire

=> *Définir les bons enjeux*

=> *Décrypter le contexte*

>> EXPERT / SPECIALISTE

auprès des élus et des particuliers

=> *Aider faire les bons choix*

>> FACILITATION / MEDIATION

**entre collectivités et grand public
entre associations et élus**

=> *Faire comprendre l'intérêt patrimonial d'un bâti, d'un espace urbain ou d'un éléments de paysage*

=> *Faire valoir l'expertise de terrain des associations locales*

>> PARTICIPATION / CONCERTATION

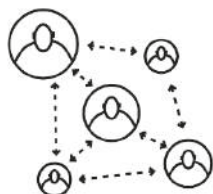
ateliers partagés entre élus, associations, partenaires

=> *Recueillir la parole de chacun*

=> *Synthétiser les avis et alimenter un projet de territoire*

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES



Conseil aux communes
62 communes conseillées
115 conventions en cours



Conseil aux particuliers
323 conseils
dans 124 communes



Adhérents :
70 % de communes
276 communes

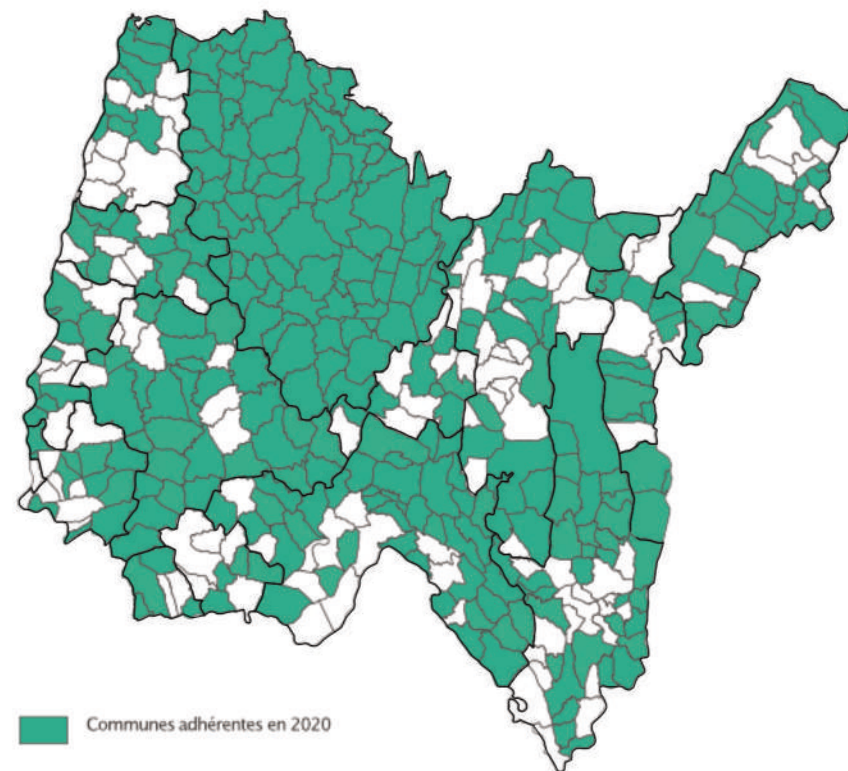


Recettes adhésions
72 328 € d'adhésions des
communes, intercommunalités
et autres adhérents



Formation
30 personnes
formées

Recettes taxe aménagement
951 128 € représentant
9,80% de la taxe d'aménagement



Adhésions des communes en 2020

- >> **Montant de l'adhésion** : 10 centimes par habitants (réduit de moitié si l'intercommunalité est adhérente)
- >> **4 demi-journée gratuites** par an pour les communes adhérentes.

ETUDE PATRIMONIALE URBANISME ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION DU PLUIH - CAPG 2017-2020



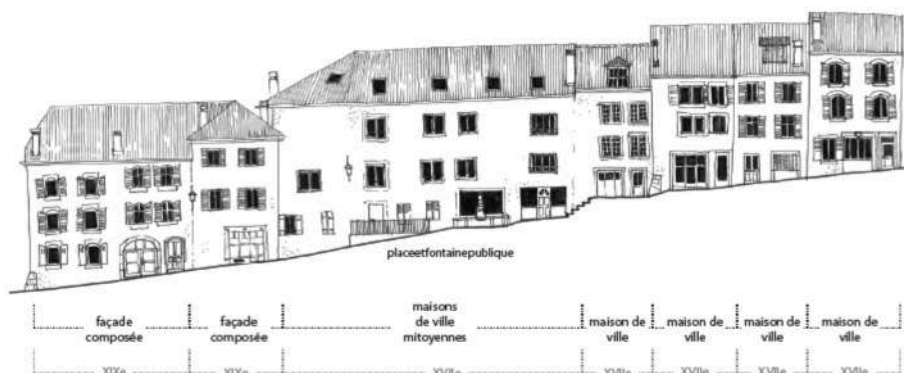
APPROCHE PATRIMONIALE D'UN TERRITOIRE
JUILLET 2017



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
du Pays de Gex

CAUE de l'AIN
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

DOCUMENT 1/2



Exemple illustrant l'implantation de bâti dans la pente avec des gabarits (3-4 niveaux en moyenne)

GEX

- CARACTÉRISTIQUES URBAINES**
- Structures urbaines : alignements et gabarits
 - Spécificités paysagères : vues depuis les points hauts.
 - Mise en valeur de rues anciennes

- CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**
- Bâti majoritairement XVI^e, XVII^e siècle
 - Bâles croisées XVI^e
 - Ordonnement des façades
 - Petit patrimoine remarquable

FICHE «LES MAISONS FORTES»

CAP PATRIMONIAL

DESCRIPTION DU TYPE

DATATION
du XIV au XVI^e siècle

SITUATION URBAINE

Centre bourg ou périphérie immédiate du bourg ancien

PROGRAMME

ORIGINEL : Maison de maître à caractère défensif (murs épais, tourelles, tour...)

ACTUEL : Maison d'habitation

GABARIT

NOMBRE DE NIVEAUX : 3 à 5

NOMBRE DE TRAVÉES : 2 à 6

TOITURE : Toit à 2 ou 4 versants (à la mansart, à pans coupés...)

ARCHITECTURE ET DÉCOR

COMPOSITION GÉNÉRALE : Plusieurs volumes de plan quadrangulaire portés de tours ou tourelles

ENTRÉE : Accès direct sur rue ou par un perron dans la cour

BAIES : Grandes baies de proportions verticales, quelques baies à meneaux

TOITURE : Exploitation des combles en charpente bois par des greniers ou chambres

DÉTAILS : Encadrement des portes et fenêtres, épis de toiture, débord de toiture avec jambe de force ouvragées

MATÉRIAUX / DÉTAILS

COUVERTURE : Tuiles plates terre cuite

CHEMINÉE : Plusieurs cheminées enduites ou briques

FAÇADES : Moellons/chaîne d'angle en pierre/enduit à la chaux

MODÈLE MAÇONNERIE : Encadrement en pierres des baies (détails de pierre de taille : linteaux à accolades, feuillure, chapiteaux...)

MENUSERIES : Bois à petits carreaux, verre soufflé

FERRONNERIES : grilles

CONTREVENTS : néant/volets bois pleins

TRANSFORMATIONS RÉCENTES EXTÉRIEURES

- Modifications des menuiseries et des systèmes d'occlusions.
- Modification des baies
- Extensions de bâtiments ou installations d'annexes
- Intégration/disparition des éléments fortifiés de type tour dans le volume général.

DÉSORDRES CONSTATÉS

- Quelques défauts de mise en œuvre des matériaux et techniques anciennes.
- Perte de lecture des anciennes entités bâties constituant la maison forte.

ESPACES LIBRES/ANNEXES

ESPACE LIBRE : cour fermée par des murs de clôtures en moellons de pierre.

ANNEXE(S) : Néant

Les interventions sur ces édifices doivent être de qualité et en harmonie avec le site et son histoire.

Le CAUE de l'Ain peut, en amont du projet, délivrer des conseils gratuits aux particuliers.

RÉFÉRENCES DU TYPE

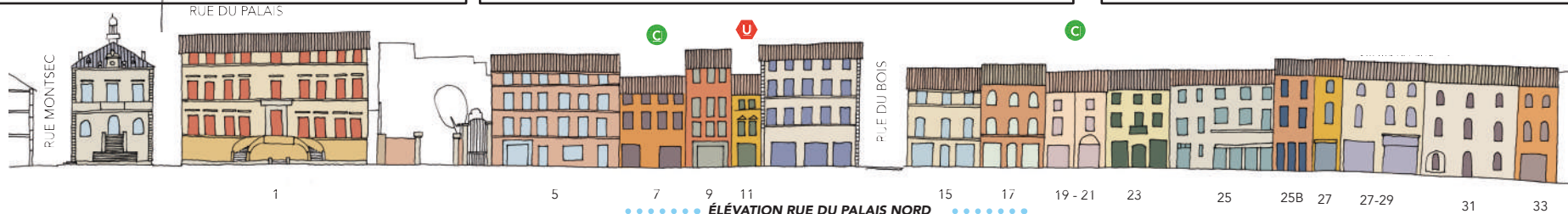
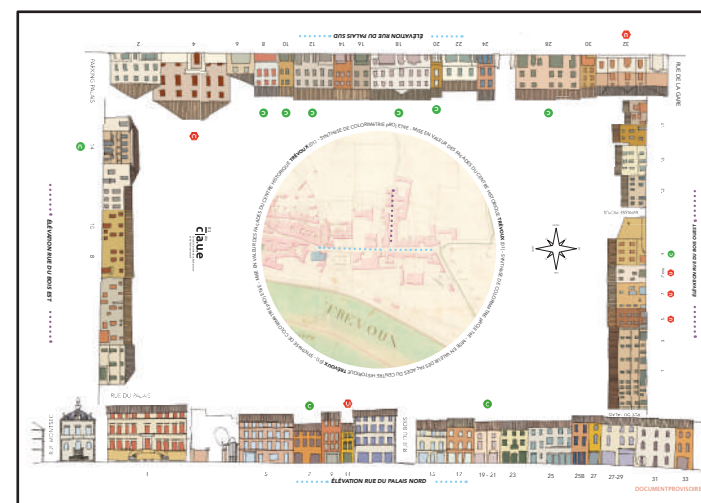
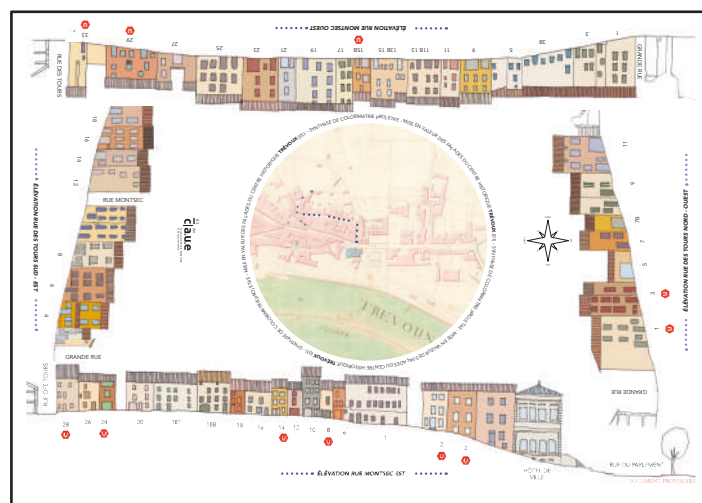
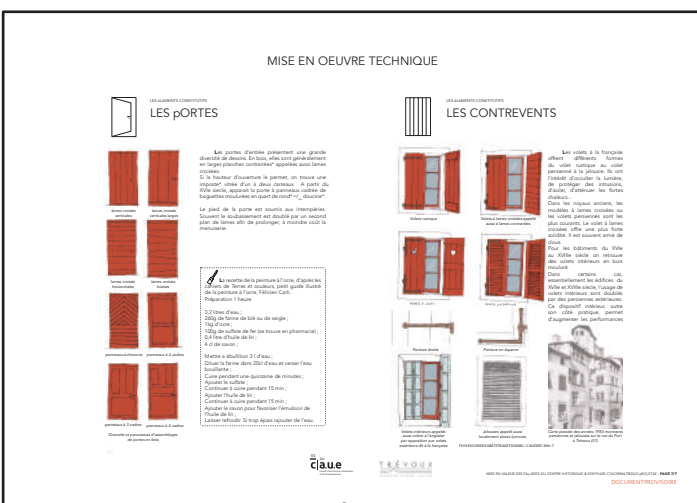
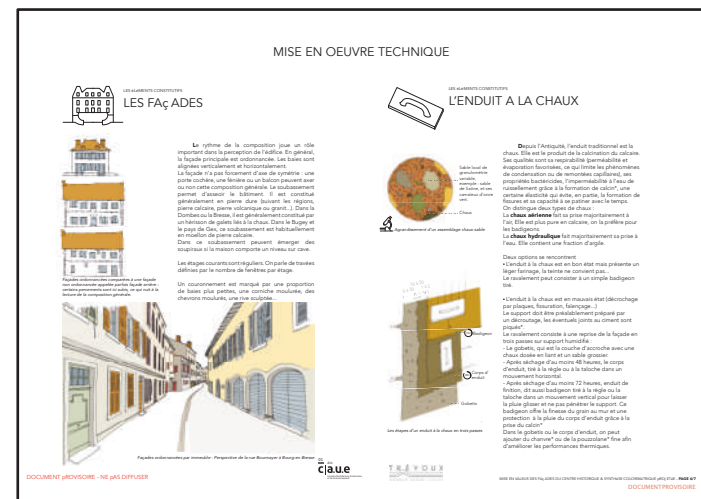
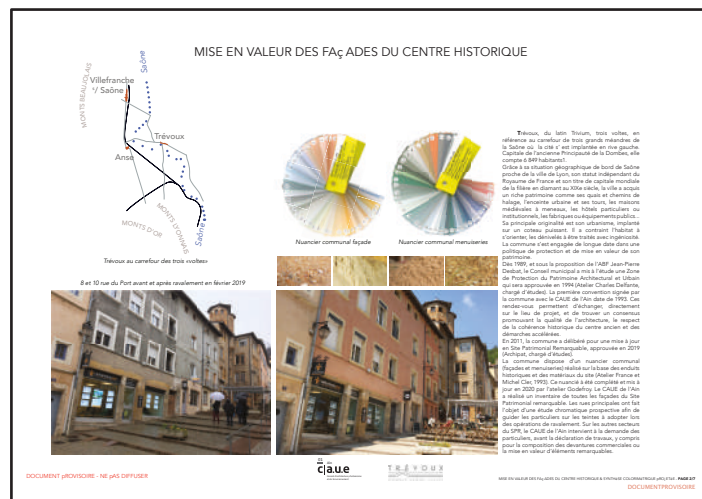


AUTRES RÉFÉRENCES : Cessy, Léaz, Sergy, Saint-Jean de Gonville, Vesancy, Farges...



ECH : 1/1000
PLANS DE CADASTRE
Maison Forte de Grilly, route de Divonne

CHARTRE CHROMATIQUE URBANISME ACCOMPAGNEMENT CHARTRE CHROMATIQUE - TREVOUX 2017-2020



ESQUISSE URBANISME PROSPECTIVE DE MISE EN VALEUR DE TROIS ESPACE PUBLIC EN CŒUR DE BOURG - AMBRONAY 2021

1

OBJECTIFS / ENJEUX

1-Déceler la valeur patrimoniale du site:
Espace monumental, socle, parvis, façade ordonnée, entrée à l'abbaye.

2-Acteurs mobiliser:
Habitants / Elus / Département / CCR / CAUE / UDAP / Inspecteur des Sites
- Dans l'idéal suppression des stationnements afin de créer un parvis nettement agréable et facilitant la LEADER, de la Région, Département.

3- Pertinence des questions subsidiaires:
Périmètre d'intervention à étendre avec la place de la Place et place des Vieux.
- Dans l'idéal suppression des stationnements afin de créer un parvis nettement agréable et facilitant la LEADER, de la Région, Département.

4- Postures et la défense:
Périmètre d'intervention à étendre avec la place de la Place et place des Vieux. Dans l'idéal suppression des stationnements afin de créer un parvis nettement agréable et facilitant la LEADER, de la Région, Département.



Sources : Google Earth

Priorités :

- Désencombrer la place
- Poursuivre les alignements arborés
- Améliorer les connexions piétonnes entre la place et les venelles du quartier

2

Place Conventuelle

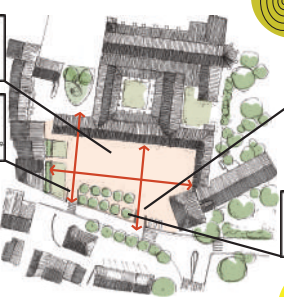


Sources : Google Earth

3

Place Conventuelle

DIAGNOSTIC



PARVIS
Qualités
- L'édifice est remarquable
Inconvénients
- Stationnement insuffisant
- Sol trop usé et trop ancien

ACCES PIETON
Qualités
- L'édifice est remarquable
Inconvénients
- Accès limité à cause de la structure
- Accès difficile à cause de la structure

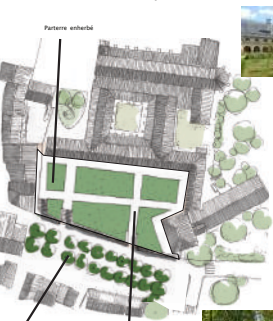
ENTREE
Qualités
- L'édifice est remarquable
Inconvénients
- L'édifice est remarquable

ALIGNEMENT ARBRE
Qualités
- L'édifice est remarquable
Inconvénients
- L'édifice est remarquable

4

Place Conventuelle

CONTRE PROJET



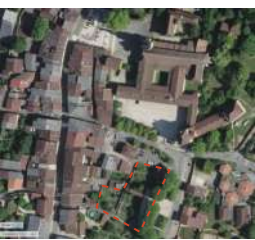
Parterre enherbé

Plantation d'un court-circuit

Allée en sable

2 OBJECTIFS / ENJEUX

- 1-Déceler la valeur patrimoniale du site: Intérêt des murs de limite de parcelle, unité et simplicité de mise en œuvre.
- 2-Acteurs à mobiliser: Habitants / Elus / CAUE / UDAP / EPF (portage foncier)
- 3-Pertinence de questions subsidiaires: Périmètre d'intervention à étendre avec la place des Mattes.
- 4-Posture à adopter: Préserver des jardins en dessous de la place des Mattes, en cours d'Etat, privilégier des maisons de ville de 3 étages en bande d'un ou deux étages plus confortables.

Priorités :

- Préserver les jardins limitrophes à la place des Mattes.
- Offrir la possibilité d'échange de terrain entre mairie et particuliers sous condition de constructibilité négociée
- Encadrer les nouvelles constructions possibles.

2 DIAGNOSTIC



UNE ARCHITECTURE NOUVELLE
Qualités :
-Projet communautaire et associatif
-Alimentation en énergie et en eau
-Alimentation en énergie et en eau
-Alimentation en énergie et en eau

MUR DE SOUTÈNEMENT EN PIERRE
Qualités :
-Belle architecture
-Construction traditionnelle
-Alimentation en énergie et en eau
-Alimentation en énergie et en eau

BELVÈRE PLACE DES MATTES
Qualités :
-Belle architecture
-Construction traditionnelle
-Alimentation en énergie et en eau
-Alimentation en énergie et en eau

RESEAU DE VENELLES
Qualités :
-Belle architecture
-Construction traditionnelle
-Alimentation en énergie et en eau
-Alimentation en énergie et en eau

2 CONTRE PROJET / PRINCIPES



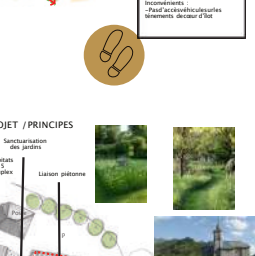
Sanctuarisation des jardins
Possibilité d'habiter en bande à 5 logements individuels.

Accès voiture par la rue de la place

Totipot 2 piers, élargissement de la place

Totipot de la place (suppression courtoisie, élargissement de la place)

Installation d'urbanisme adaptée


OBJECTIFS / ENJEUX

- Déceler la valeur patrimoniale du site : Atout : patrimoine vernaculaire (fontaine), histoire du site, respiration dans le tissu urbain
- Acteurs à mobiliser : Habitants de la place / élus / CAUE / UDAP
« Appels à projets » / Dossier de subvention à préparer : LIADER, DITR, Région, Département...
- Pertinence des questions subsidiaires :
 - Réhabilitation de l'ancien café
 - Dans l'idéal suppression des stationnements sur la place sanctuarisation pour le piéton.
- Postures à défendre : Prénotion de la place : restituer une centralité en lien avec la présence historique de la fontaine.



Place Bourgneuf



Priorités :

- Réorganiser la place : retrouver la centralité
- Définir de nouveaux usages (Café, espace de repos)
- Retrouver une cohérence de matériaux, un profil adapté de la pente et une gestion adéquate de l'eau de ruissellement.

DIAGNOSTIC



CLOTURE OUEST
Avantages : double entrée
- Porte-potrine avec saut empiétement
Inconvénients : - Obstacle de perspective sur la place

SOLS
Avantages : - Neurt
Inconvénients : - Pas adapté au carrossage

PLATEAU HAUT :
Avantages : - Neurt
Inconvénients : - Traversée atypique
- Adéquation de la place aux voitures et mode contraire

PLATEAU BAS :
Avantages : - Traversée singulière
Inconvénients : - Disparition de la fontaine
- Constat d'un manque de visibilité
- Écoulement par les murs, matériaux non adaptés (sans entassement, sans obstacles)

MASON :
Avantages : - Visibilité depuis la place
Inconvénients : - Traversée difficile pour les portants

CONTRE PROJET



Ligne de pavé dans le surs de la terre naturelle

Fil d'égout pierre de calcaire

Arbre à palanets

Réinstallation d'une fontaine dans les proportions de l'ancienne disparue

Remise en service de l'ancienneté Animation de la place

Place Bourgneuf



DEMARCHE PATRIMONIALE

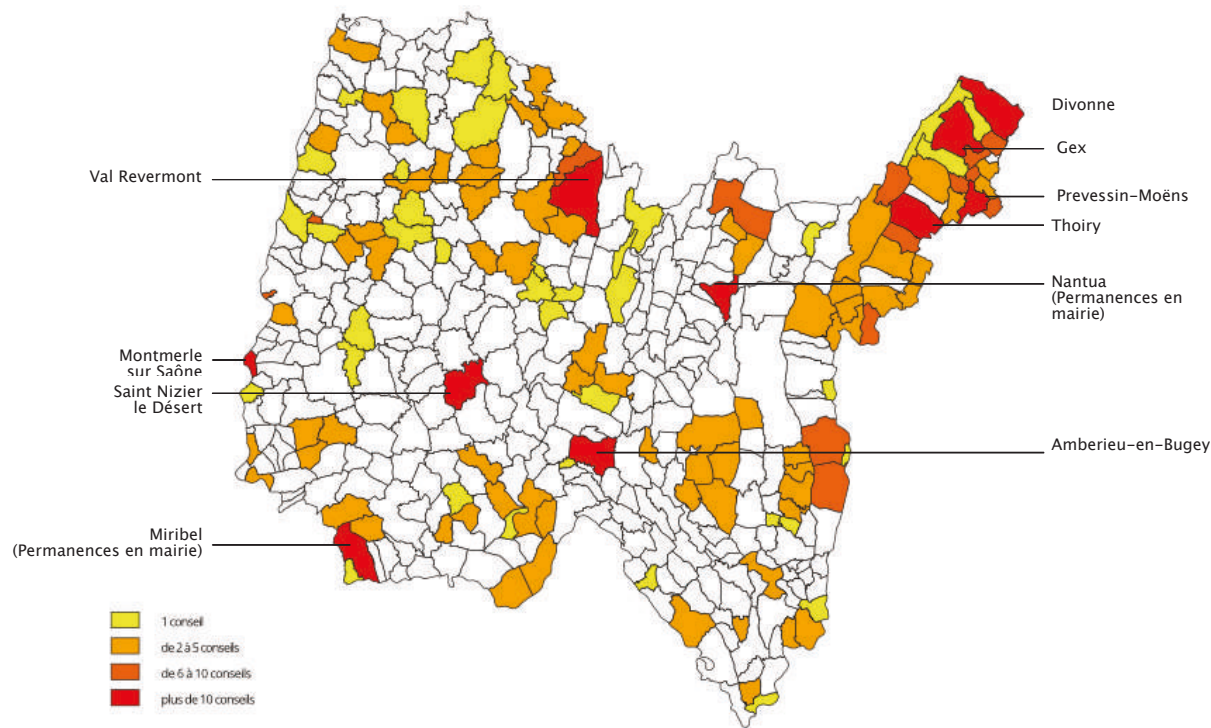
VALORISATION TOURISTIQUE ET URBAINE



CONSEIL AUX PARTICULIERS

CONSEIL AUX PARTICULIERS

Répartition des conseils aux particuliers sur le territoire



323 conseils aux particuliers en 2020
124 c'est le nombre de communes où le CAUE a donné des conseils en 2020

caue Ain
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 21 11 31
conseils@caue-ain.com
www.caue-ain.org

**FICHE DE RECOMMANDATIONS
CONSEIL AUX PARTICULIERS**

COMMUNE : THOISEY ARCHITECTE-CONSEILLER DU CAUE : Baptiste MEYRONNIEUX DATE : 20.08.2021 VISITE SUR PLACE : OUI ☐ NON ☐

PROPRIÉTAIRE : NATURE DU PROJET : Ravalement de façade

ÉTAT D'AVANCEMENT :
☐ en amont
☐ sur PC
☐ sur LRP
☐ sur demande UDAF
☐ sur demande ADS

PERSO(N)S : Baptiste MEYRONNIEUX
Echelle 1/50

Contexte :
Le demandeur souhaite réaliser un ravalement de la façade sur rue couvrant 2022 (future habitation principale). Description de la façade objet des travaux :
- Façade à deux travées, enduit ton gris, sous-bassement cimenté marqué avec trois faux joints horizontaux en creux, face à l'égout de l'égout. Porte d'entrée recouverte en PVC blanc, chargée d'encadrement et photo google 2019.
- Forêt bois non peinte, à charnières défectueuses et volets bois manquants (présence de gonds sur les encadrements de fenêtres).
- Menuiseries recouvertes à deux vantaux en PVC blanc, sans petits-bois délimitant des carreaux. Encadrement en pierre de taille le pour toutes les baies, et bords d'encadrement peints (en creux par l'enduit).
- Traces de cloche de fausse chaîne d'angle sur les deux lignes parallèles les creux sur l'enduit. Cloche encore présente sous le forger. Fausse chaîne d'angle en enduit clair, avec fausse bois, bandeau en partie haute et encadrement des baies peints de même beige avec (sans bois).
Recommandations :
Privilégier une teinte identique à l'existant : gris-bleu, ou gris avec un rendu fibre de l'enduit (sèche fin, fine fin ou dernière passe verticale). L'appart de deux dans l'enduit ou une multiplicité d'intérêts pour l'installation des araignées des façades.
Les façades d'angle seront à redessiner selon le modèle existant en place, en créant un enduit dans une teinte beige, associant bois (sans l'aspect de carreaux existants) à la rue du boulevard et image point.
Les encadrements en pierre seront soit laissés apparents avec badigeon de protection, (rendu à fleur sans surpeindre et enduit délimitant un encadrement d'encadrement soit de profondeur réajustée, soit l'appui de l'enduit existant, avec le même décor que celui existant).
Les câbles électriques verticaux présents à gauche seront à décaler en limite de propriété et non plus masquant la fausse chaîne d'angle et les câbles horizontaux à intégrer en creux dans la face dans la face des volets.
Des volets bois battant seront installés (modèle à définir, première exemplaire sur les volets des bâtiments voisins : plain ou persenné) à gauche dans la même teinte que les façades et charnières défectueuses, en harmonie avec les menuiseries.
Si ces dernières en PVC sont conservées, préférer une teinte claire pour les volets et forger.
Une nouvelle porte bois à panneaux, avec panneaux supérieur vitré pourrait être installée en façade, en lieu et place de la porte actuelle.
Références Nancier pour les façades et chaînes d'angle :
Proposition 1 : Fond de façade : 51005-Y20R / 51005-Y30R
Chaînes d'angle : 51005-Y20R / 51005-Y30R
Proposition 2 : Fond de façade dans les bords : 51005-Y20R / 51005-Y30R
Chaînes d'angle : 51005-Y20R / 51005-Y30R
Références Nancier pour les volets / forgers :
Don gris pour la proposition 1 : NCS 5205-Y20R
Don gris-vert pour la proposition 2 : NCS 5205-Y20R
Son directeur pour la proposition 3 : NCS 5205-Y20R

COPIES TRANSMISSES A :
Avertissement : Le CAUE n'a fourni aux personnes qui ont obtenu ces conseils que des informations, les orientations et les conseils proposés à partir des seuls paysages des sites urbains et ruraux concernés, et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.
Le conseil donné par les architectes-conseillers du CAUE ne saurait engager une quelconque responsabilité individuelle ou administrative et ne constitue en aucun cas un engagement contractuel. Le présent document appartient aux archives personnelles et non au CAUE.

caue Ain
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 21 11 31
conseils@caue-ain.com
www.caue-ain.org

**FICHE DE RECOMMANDATIONS
CONSEIL AUX PARTICULIERS**

COMMUNE : THOISEY ARCHITECTE-CONSEILLER DU CAUE : Baptiste MEYRONNIEUX DATE : 20.08.2021 VISITE SUR PLACE : OUI ☐ NON ☐

PROPRIÉTAIRE : NATURE DU PROJET : Ravalement de façade

ÉTAT D'AVANCEMENT :
☐ en amont
☐ sur PC
☐ sur LRP
☐ sur demande UDAF
☐ sur demande ADS

PERSO(N)S : Baptiste MEYRONNIEUX
Echelle 1/50

Contexte :
Le demandeur souhaite réaliser un ravalement de la façade sur rue. L'immeuble est divisé en deux lots mais n'en comportait qu'un originellement.
Description de la façade objet des travaux :
- Façade à deux travées, enduit ton ocre rose, sous-bassement cimenté avec peinture ton rouge brique, au sein d'une rue où toutes les façades sont de teintes différentes. Porte sur rue (sans l'alignement de la façade) surmontée d'un mètre de 10 ans (cf photo porte d'entrée à panneaux de bois - photo google 2019), création de deux portes d'accès en retrait de la rue (l'ordon d'un porche) portes d'entrée en PVC blanc avec demi-lune vitrées.
- Menuiseries recouvertes à deux vantaux en PVC blanc, sans petits-bois délimitant des carreaux.
- Forger bois peint et volets bois battant, plain, et probablement d'origine, au RDC et premier étage, peints en blanc cassé.
- Probables encadrements pierre de taille qualité pour les baies du RDC et premier étage et encadrement bois pour l'enduit deuxième étage.
Recommandations :
- Privilégier une teinte chaude d'enduit pour le fond de façade : ocre orange ou rose, pour conserver le contraste avec les deux bâtiments voisins, et une teinte plus soutenue pour le sous-bassement marquant la délimitation et le socle du bâtiment, et enfin une teinte plus claire pour les menuiseries. Pas de teinte trop sombre (beige/ gris/teinte) ou froide (bleu / vert) pour la façade. Rendre lisse la face de l'enduit (sèche fin, fine fin ou dernière passe verticale). L'appart de deux dans l'enduit, ou ses multiples intérêts pourra prévenir l'installation des araignées des façades.
- Les encadrements en pierre de taille des baies, s'ils sont de bonne qualité, seront laissés apparents (rendu à fleur, pas de surbassement), avec éventuellement un badigeon de protection plus clair, proche de la teinte des volets. L'encadrement de la fenêtre du deuxième étage, en bois, pourra être laissé apparent et peint à l'identique des volets.
- Les câbles électriques horizontaux (actuellement au niveau du plancher du deuxième étage) seront à faire déposer et reposer sous le forger, et à peindre dans une teinte proche de celle du forger (prendre contact avec ENEDIS pour les modalités). Les gaines de câbles verticaux présents à gauche seront à intégrer dans la façade (alignées à créer au moment du piquetage des enduits).
- Reprendre volets bois et forger bois dans une teinte du nancier communal, en harmonie avec les menuiseries. Si ces dernières en PVC sont conservées, préférer une teinte de gris / bleu clair pour les volets et forgers.
Une nouvelle porte bois à panneaux, avec panneaux supérieur vitré pourrait être installée en façade, pour retenir le petit porche créé.
Références Nancier pour les façades : NCS 52040-Y70R / 52040-Y60R / 52040 - Y60R / 52020-Y60R / NCS 52030-Y40R
Références Nancier pour les volets / forgers : 53005-Y20R (bleu clair) / 53010-R80B (gris-vert)

COPIES TRANSMISSES A :
Avertissement : Le CAUE n'a fourni aux personnes qui ont obtenu ces conseils que des informations, les orientations et les conseils proposés à partir des seuls paysages des sites urbains et ruraux concernés, et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.
Le conseil donné par les architectes-conseillers du CAUE ne saurait engager une quelconque responsabilité individuelle ou administrative et ne constitue en aucun cas un engagement contractuel. Le présent document appartient aux archives personnelles et non au CAUE.

Le CAUE « fournit aux personnes qui désirent les informations, les orientations et les conseils propres à assurer les qualités architecturales des constructions et leurs bonnes insertions dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. »

ACTIONS CULTURELLES SENSIBILISATION & FORMATION

INFORMATION & SENSIBILISATION

ACTIONS CULTURELLES



Publications et expositions 2019-2020

En collaboration avec Dominique AMOUROUX, historien de l'architecture du XX^es et PPA

A VENIR : exposition « Convictions JV BERLOTTIER »



Fiches-conseils pour les particuliers et élus « le bâti traditionnel dans l'Ain : connaître et agir » »

Publiées sur le site internet du CAUE



Des pistes pour les prochaines années ?

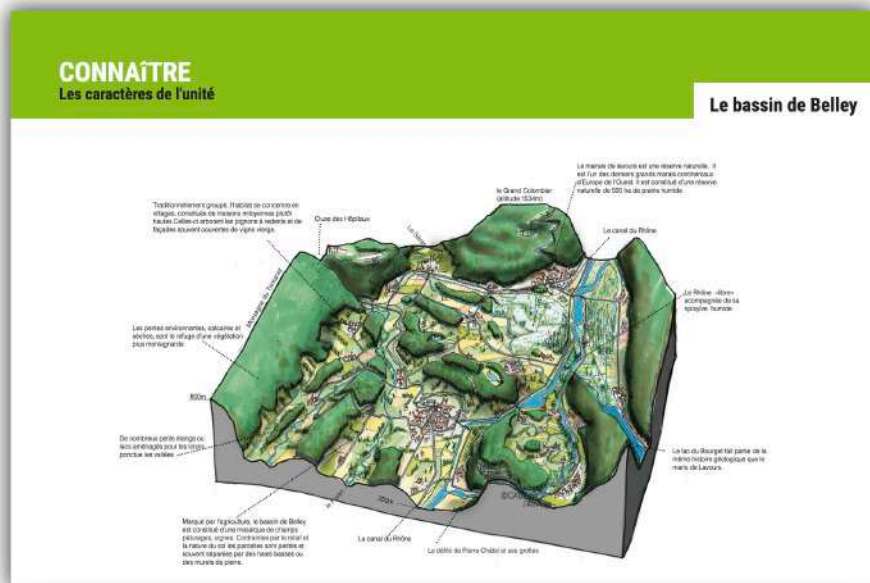
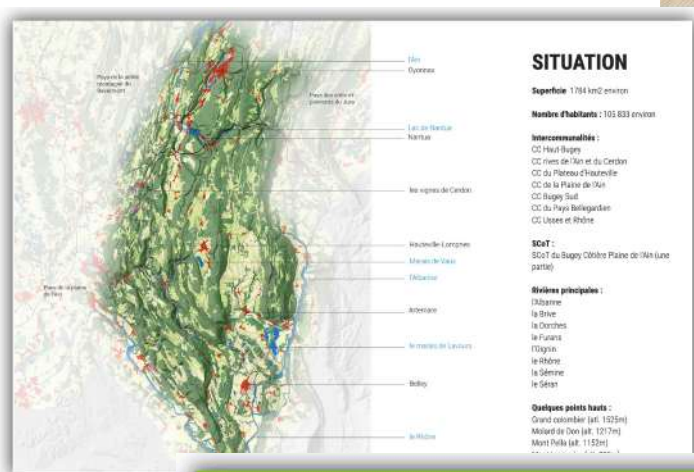
L'architecture XX^e à Bourg-en-Bresse de Jean POUPON, de Jacques PERRIN-FAYOLLE, etc.

L'oeuvre XIX^e de Tony FERRET à Bourg et dans l'Ain, Auguste CHANARD, à Oyonnax, A.CHENAVARD à Belley, etc.

INFORMATION & SENSIBILISATION

ACTIONS CULTURELLES

Atlas des paysages de l'Ain 2017-2020



Analyse et lecture de paysage

Accompagnement des services de l'Etat et élus locaux



Sensibilisation des scolaires

Ecole primaire et collège



Des pistes pour les prochaines années ?

La valorisation des parcs et jardins historiques dans l'Ain
Le travail des paysagistes LUIZET et BARRET, Paul
LAVENNE DE CHOULOT, etc...

FORMATION

POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

FORMATION «RECONVERSION ET RÉEMPLOI DU PATRIMOINE BÂTI»

10,11 et 18 juin 2021

3 jours de formation in situ à l'abbaye d'Ambronay,

Avec Guy DESGRANDCHAMPS, architecte du patrimoine,
architecte-conseil de l'Etat



SENSIBILISATION AU PATRIMOINE XX°

POUR TOUS LES PUBLICS

JOURNEES DU PATRIMOINE

17, 18 et 19 septembre 2021

Visite de l'Eglise Notre-Dame de la Plaine OYONNAX

Visite du Centre culturel Aragon à OYONNAX

ASSEMBLEE GENERALE DU CAUE

24 septembre 2021

Découverte du patrimoine XX° d'OYONNAX

Centre Culturel / Eglise de la Plaine / Foyer du Sous-Bois /

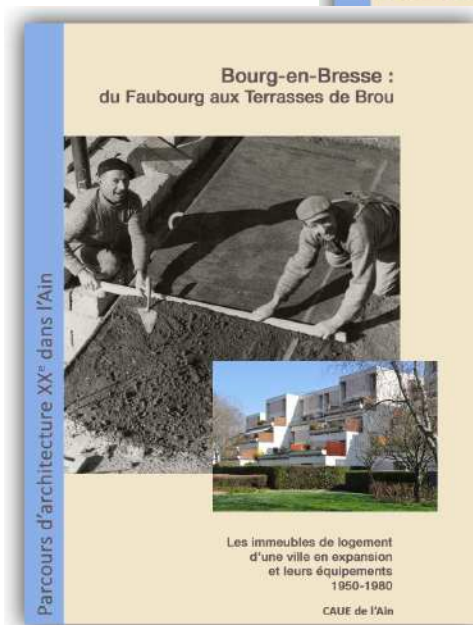
Grande Vapeur

PARCOURS URBAINS LIBRES

Disponible sur le site du CAUE, réalisé par Dominique AMOUROUX

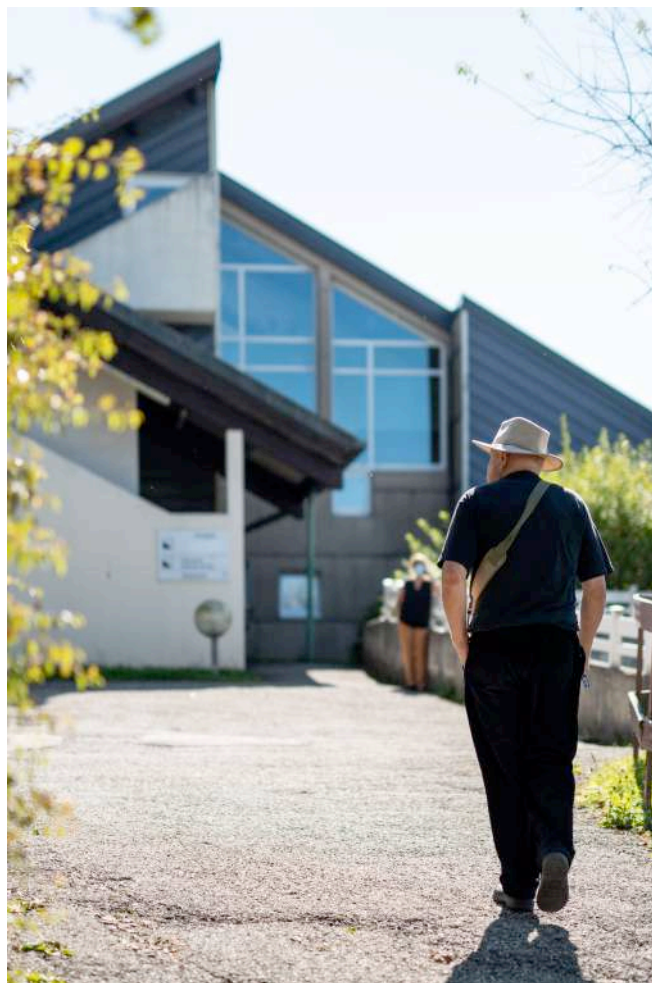
Parcours 1 : De la gare à la poste

Parcours 2 : Du faubourg aux terrasses de Brou



SENSIBILISATION AU PATRIMOINE XX°

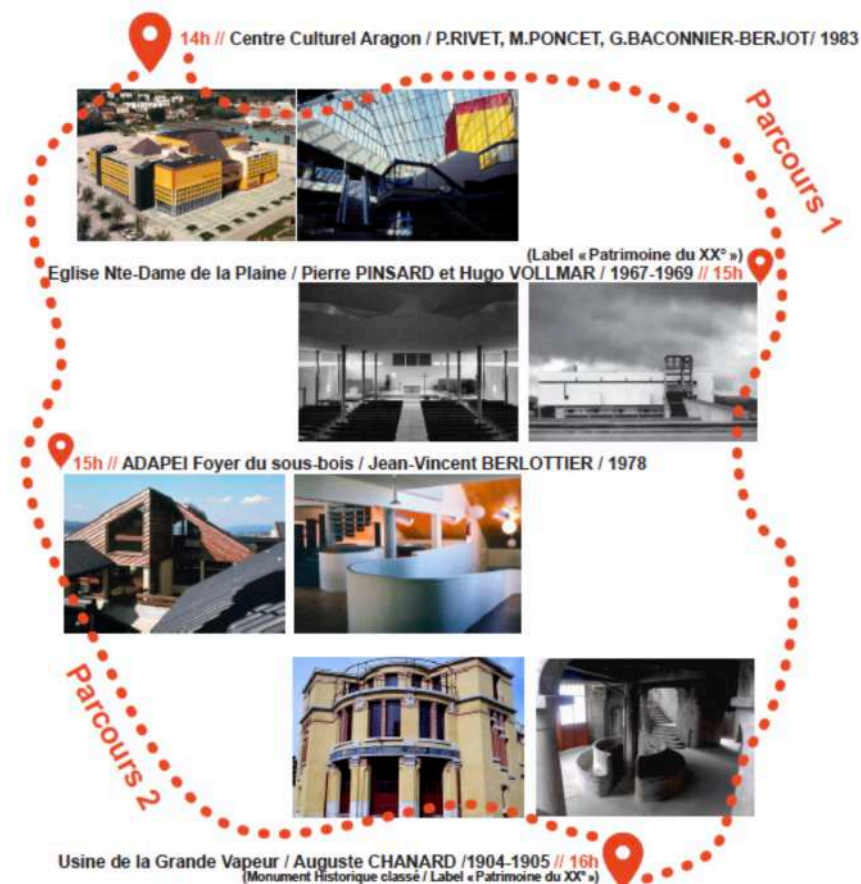
POUR TOUS LES PUBLICS



Parcours d'architecture du XX°siècle

OYONNAX

Vendredi 24 septembre 2021



SENSIBILISATION AU PATRIMOINE ARBORÉ

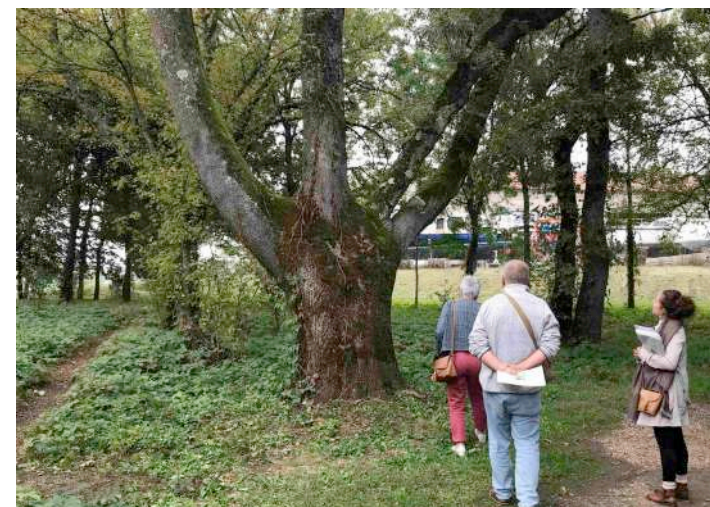
POUR TOUS LES PUBLICS

En partenariat avec :

- Patrimoine des pays de l'Ain
- le Conseil Départemental de l'Ain



Observatoire
des
arbres
de l'Ain



Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de
l'Environnement de l'Ain

34 rue Général
Delestraint
01000 BOURG-EN-BRESSE
tél. : 04 74 21 11 31

www.caue01.org

